

L u n d i , 2 3 f é v r i e r 2 0 0 9

Droit d'auteur : Explication simple

Qu'est véritablement ce droit que beaucoup mettent en avant pour justifier de distributeurs que des auteurs ? Maître Eolas apporte une fois de plus une réponse moi l'idée de résumer ici le long – mais très intéressant – texte de l'image de ce qu'il traite sur son site, il s'est livré à une explication de texte, droit d'auteur dont on nous rebat les oreilles régulièrement quand les statistiques du cinéma s'effondrent.

En attendant, pour vous donner envie d'en apprendre un peu plus sur la raison, un extrait du billet de Maître Eolas.

Car, et c'est là ma deuxième observation, rappelez vous ce que je vous ai dit. protéger les auteurs contre les éditeurs qui s'enrichissaient sur leur dos, puis les interprètes qui faisaient de même. Le combat des ayant-droits aujourd'hui oppose les ayant-droits à leur public, qui ne s'enrichit pas sur leur dos. Les musiciens traitent leur musique en les traitant de voleurs, les réalisateurs font de même avec ce qu'ils traitent de dealers.

Je ne suis pas expert en marketing, mais qu'il me soit permis d'émettre des doutes et même de sa simple rationalité.

Je ne parlerai pas ici des projets de loi en cours pour punir les internautes taxés. Dans mon prochain billet, certainement publié demain, mais la transition sera aisée.

Posté par P'tit Lu dans Vrac à 18:43